

COMITÉ DIRECTEUR

Réunion des 16 et 17 décembre 2016 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT– Président.
Mmes Valérie ALLIO, Françoise AMIAUD, Anne-Marie ANTOINE, Corinne CHASSAC, Françoise EITO, Agnès FAUCHARD, Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA, Anne LUCIANI, Stéphanie PIOGER
MM. Patrice ALEXIS, Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Patrick COLLETTE, Bernard DANNELE, Pierre DEPETRIS, Patrick HAQUET, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Philippe LEGNAME, Michel MARGUERY, Paul MERLIOT, Christian MISSER, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER, Alain SALMON, Damien SIMONNET, Mili SPAHIC, Luc VALETTE et Boris VENDRAN

Invités :
MM. David ATTAR (Président LR Picardie), Thierry BILICHTIN (Président LR Lorraine), Roland BLIEKAST (représentant OFAJ), Jean-Pierre BRUYERE (Président LR Provence), Pierre COLLOMB (conseiller du Président sur la réforme territoriale), Jean-Michel DUPONT(Président LR Pays de la Loire), Gérard FAGUET (Président LR Limousin) Joël GEYNET (Président LR Alpes), Michel GILBERT (Président LR Auvergne), Jean-Pierre GOMEZ (Président LR Lyonnais), Michel GOMEZ (Président LR Haute Normandie), Patrick HENRI (Président LR Poitou Charente), Daniel HERBLINE (Président LR Basse Normandie), Jacques LANG (Président de la Chambre d'Appel) et Jannick RIBAUULT (Président LR Centre).

Représentant le Conseil d'Honneur : MM. Jean-Claude BOIS et Jacky RAVIER.

Excusés : Mmes Magali FERRIER, Carole FORCE, Yannick SOUVRE
M. Alain BERAL

Assistent : Mme Léa DUMAS
MM. Patrick BEESLEY (DTN), Raymond BAURIAUD, Alain CONTENSOUX, Sébastien DIOT, Matthieu SOUCHOIS, Gilles THOMAS et Christophe ZAJAC.

Documents annexés	Numéro d'annexe	Titre
	1	2016-12-16 CD Gestion des officiels VFIN
	2	2016-12-15 BF Séminaire d'Accompagnement des Dirigeants V2 TBE
	3	2016-12-15 BF CD Travaux RDC FFBB V2 TBE
	4a à 4r	Listes de composition des commissions
	5	2016-12-12 CD - 4-DJT Affiliation nouveaux clubs V1 DHO
	6	2016-12-16 CD 0-DTN REFORME TERRITORIALE ET PES VFIN
	7	2016-12-16 CD 3-MARQUE Nouvelle appellation structures territoriales
	8	2016-12-12 BF 2-CFO Charte des officiels-principes d'attribution aide formation V1 SK
	9	2016-12-14 DJT PT GENERAL
	10	2016-12-14 CD 4-CMJ EFMB Labels attribués – VFIN

	11	2016-12-05 CD - Document Unique modifications réglementaires 2017-2018 V1
	12	2016-12-15 BF Charte des Officiels V1 TBE
	13	2016-12-15 BF 1 Délégation haut niveau
	14	2016-12-16 CD Commande politique 2012-2016 et 2016-2020 VFIN
	15	2016-12-16 BF 0-CCN-Propositions sur la gouvernance territoriale V3 MLD
	16	2016-12-16 CD 0-CCN-Tableau des compétences et missions 2016 2020 V3 MLD
	17	2016-12-16 CD REFORME TERRITORIALE FART Note de cadrage budgétaire VFIN

1. Ouverture par le Président

- a. Le temps de travail sur cette réunion sera important car ce comité directeur va dimensionner l'olympiade
- b. Point sur les licenciés. Constat d'une saturation dans beaucoup de clubs.

2. Présidence

- a. Point à l'international

Jean-Pierre SIUTAT fait un point sur l'actualité des différentes Equipes de France :

- Equipe de France Sénior Féminine dont le tirage au sort de l'Eurobasket féminin 2017 a eu lieu le vendredi 9 décembre en République Tchèque.
- Equipe U18 masculine actuellement en Turquie pour disputer le Championnat d'Europe qui devait avoir lieu cet été et qui a été reporté suites aux attentats qui ont touché le pays.
- Le Championnat d'Europe U16 Féminin se déroulera en France, l'organisation ayant été confiée à la Ligue du Centre Val de Loire.

Il ajoute que la FFBB a envoyé une lettre d'intérêt pour l'organisation de l'Eurobasket Féminin 2019 et le Championnat d'Europe U20 Masculin 2018.

Jean-Pierre SIUTAT signale qu'il n'y a pas d'évolution dans le conflit opposant la FIBA à l'ECA. Cependant, il ajoute que les clubs français participant ont l'air satisfaits du niveau de la compétition mais et des affluences dans les salles.

Il fait un point sur le 3x3, à priori future discipline olympique. La France doit évoluer dans le ranking mondial. Un séminaire est programmé début janvier.

Les fenêtres FIBA de qualification à la Coupe du Monde 2019 débiteront au mois de novembre. La Fédération travaille à la préparation de l'équipe et à l'organisation des rencontres à domicile.

- b. Retour sur les Assises et la réunion de gestion des officiels

Jean-Pierre SIUTAT fait un bilan des Assises Territoriales (26&27 novembre) et de la réunion des Officiel (27 novembre). Les retours sont très positifs et Jean-Pierre SIUTAT remercie toutes les personnes qui y ont participé.

Thierry BRAILLARD, présent, a apprécié cette démarche, notamment la présence d'un nombre important de dirigeants bénévoles. Il a également compris que le temps supplémentaire qui a été accordé à la FFBB pour mettre en place la réforme territoriale avait bien été mis à profit.

Jean-Pierre SIUTAT présente les décisions qui ont été prises concernant la formation et la désignation des Officiels (Annexe 1).

Propositions validées par les membres du Comité Directeur

- c. Séminaire d'Accompagnement des Dirigeants

Thierry BALESTRIERE rappelle que le séminaire débutera le samedi 7 janvier à 14h et se terminera le dimanche 8 janvier à 13h et concerne les Présidents, Secrétaires Généraux, Trésoriers et

Directeurs des Ligues et Comités ; un programme a été établi pour chaque profil de participant (Annexe 2)

d. Paris 2024 - Guide des fédérations

Christian AUGER présente la vidéo réalisée par le GIP Paris 2024 : <https://www.youtube.com/watch?v=Moahct-l-4>

Le GIP a fourni un guide aux fédérations pour promouvoir la candidature. Des travaux sont en cours avec le Pôle Marque afin de préparer la communication lors d'évènements majeurs tels que la Coupe du Monde de 3x3, les Finales Coupes de France ou encore de l'Euro U16F. Cependant, toute communication est interdite sur les rencontres internationales avant le 3 février 2017. De plus, toute communication doit être validée par le GIP Paris 2024.

Le vote pour l'attribution des JO aura lieu le 17 septembre 2017 à Lima.

e. Commissions FIBA

Jean-Pierre SIUTAT informe les membres du Comité que FIBA Europe a validé le remplacement de Frédéric FORTE par Yann BARBITCH au sein de la Commission Sportive. Le remplacement de Jean-Pierre DE VINCENZI par Goran RADONJIC à la Commission Technique FIBA est à l'ordre du jour de la réunion du Bureau Central FIBA du 27 janvier.

3. Trésorerie

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER informe les membres du Comité Directeur que le dossier de l'Euro 2015 a été clos cette semaine suite au versement par le CNDS du solde de 500 000€. Il remercie Alain CONTENSOUX et Jean-Pierre SIUTAT pour leur travail sur ce dossier.

b. Révision budgétaire

Jean-Pierre HUNCKLER signale que, suite à la création de différentes missions et commissions, la présentation du budget va être retravaillée.

Il ajoute que le nombre de licenciés a augmenté très légèrement (+0.88%), ce qui laisse une marge de manœuvre limitée. Il demande donc que les demandes de budgets spécifiques d'engagement pour les démarrages des commissions lui soient communiquées au plus vite.

Dans le cadre de cette restructuration du budget, les Vice-Présidents seront sollicités plus tôt que d'habitude pour présenter leur budget prévisionnel (environ 30 jours d'avance par rapport aux autres années).

Enfin, la situation financière de la Fédération est correcte et en ligne avec ce qui avait été prévu en début de saison.

c. Travaux au siège de la FFBB

Jean-Pierre HUNCKLER présente le projet de rénovation de l'accueil (Annexe 3). Il ajoute que suite à l'appel d'offre qui a été lancé, parmi les 5 sociétés qui ont répondu, OVGA a fait l'offre la plus intéressante.

Validation par le Comité Directeur du projet de la Société OVGA
--

Jean-Pierre SIUTAT ajoute que la Fédération a dû faire face à une dépense imprévue. En effet, Jean-Jacques KRIEF, actuel Directeur du Service Informatique va quitter la Fédération. Un nouveau DSI va donc être recruté. Dans cette optique, un audit du Service Informatique a été confié à une société extérieure.

4. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE rappelle aux membres du Comité Directeur qu'ils ont été sollicités lors de la dernière réunion afin de se proposer comme chefs de délégation pour les déplacements des Equipes de France à l'étranger. A l'heure actuelle il n'a pas reçu suffisamment de réponses pour couvrir tous les déplacements.

b. Composition des Commissions Fédérales et du Conseil d'Honneur

Thierry BALESTRIERE propose les différentes listes de composition des commissions, du Conseil d'Honneur et du Jury d'Honneur (Annexes 4a à 4r).

Il précise que Paul MERLIOT remplace Jean-Marc JEHANNO à la représentation de la FFBB au Bureau de la LNB car ce dernier n'est plus élu à la Fédération. Ce dernier restera cependant invité aux réunions.

Validation par le Comité Directeur des compositions de commissions

Il signale que les commissions fédérales disciplinaires du dopage sont en cours de constitution, cependant il n'y a pas d'urgence car il n'y a pas de dossier en cours. La Commission de Surveillance des Opérations Electorales sera constituée ultérieurement.

c. Validation des nouveaux groupements sportifs

Thierry BALESTRIERE présente les demandes d'affiliations du Luzech Basket Ball et de l'USLM Mont Saint Martin (Annexe 5).

Validation par le Comité Directeur des deux demandes d'affiliation

5. Direction Générale / Direction Technique

a. Point général

Patrick BEESLEY revient sur les résultats de l'Equipe de France Sénior Féminine : l'équipe a remporté les 6 matches de qualification, a offert un beau spectacle et a eu un comportement et une attitude très professionnelles. De plus, les 3 matches à domicile ont fait salle comble et ont été un réel succès populaire.

Cependant, il ajoute que lors du tirage au sort de l'Euro, la Serbie s'est retrouvée dans le même groupe que la France. Cela complique les choses : le 1^{er} de chaque poule est qualifié directement pour les quarts de finale alors que les autres équipes doivent jouer un match de barrage pour y accéder. Le 17 juin, le match France Serbie sera capital.

Il rappelle que l'équipe U18M est actuellement en Turquie et va débiter la compétition face à la Russie. Il n'a pas été facile d'avoir tout l'effectif mais l'équipe est de qualité : ce sont les Champions d'Europe U16 dont un certain nombre de joueurs sont dans les effectifs de ProA. A cette occasion, il souhaite remercier les clubs ayant coopéré avec la DTBN pour la mise à disposition de leur joueur. Seuls les joueurs évoluant aux Etats Unis n'ont pas été mis à disposition de l'Equipe de France.

Concernant l'Equipe de France masculine, l'élaboration de la préparation est en cours. La difficulté est de constituer un groupe large qui sera mobilisé sur deux objectifs : le Championnat d'Europe de cet été et les premiers matches de qualification à la Coupe du Monde 2019 qui se déroulera en

novembre 2017 sur lesquels nous ne pourrons pas mobiliser les joueurs évoluant en NBA. Il précise qu'il ne s'agit pas d'une équipe A et une équipe A' mais bien d'un « TEAM France ».

Enfin, il rappelle qu'actuellement se déroule à Bourges le Camp National qui est la suite de la filière de détection, dans lequel sont regroupés les 30 meilleures filles et les 30 meilleurs garçons. Les deux formules sont un peu différentes : les garçons participent à un camp alors que les filles participent également au Tournoi des Demoiselles avec les équipes des Pays-Bas et de la Pologne. Cela permettra de retenir la liste finale de celles et ceux qui, au mois de mars, seront regroupés à l'INSEP pour la dernière sélection d'entrée au Centre Fédéral.

b. Réforme territoriale et évolution du PES

Patrick BEESLEY présente ensuite le projet d'évolution du Parcours d'Excellence Sportive ou PES (Annexe 6) et les 3 options d'évolutions sont présentées :

- Option 1 : Détection U13 avec conservation du TIC National
 - Option 2 : Détection U13 avec suppression du TIC National
 - Option 3 : Détection U13 avec un TIC National « optimisé »
- Un débat s'engage entre les membres du Comité Directeur puis un vote à mains levées a lieu : avec 1 abstention et 0 voix contre, l'option 2 est choisie. Le TIC National sera donc organisé pour la dernière fois en 2017. A partir de la saison 2017-2018, transformation du TIC National en TIZ (Tournoi Inter Zones). Chaque Zone sera dorénavant représentée par ses meilleurs potentiels.
- Une réflexion sur la détection U12 sera menée par la DTBN, afin de permettre aux Comités de conserver un temps de travail conséquent avec leur sélection.

Validation de l'Option 2 par le Comité Directeur

6. Délégation à la Marque

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER informe les membres du Comité Directeur que les comptes de FFBB Store ont été clôturés. Il ajoute que les ventes du livre Tony Parker via nos partenaires distributeurs sont bonnes, mais les ventes enregistrées via les structures (Comités et Ligues) sont faibles. Les retours sur les ventes des albums vignettes Equipes de France sont très bons.

Il ajoute ensuite que le tirage au sort des Coupes de France le 31 janvier sera diffusé à la TV. Concernant la billetterie de cet événement, la 1^{ère} vague de prix réduits prend fin le 22 janvier. Les Finales Coupe de France ont lieu le samedi 29 avril.

L'open de France 3x3 aura lieu le 29 juillet à Lyon. Un travail est en cours avec la ville de Paris pour l'organisation d'un tournoi de 3x3 le 8 juillet.

Le bilan des journées Nationales de l'Arbitrage est positif, la Poste a confirmé le renouvellement de l'action pour 2017. Concernant le contrat avec la NBA, les vainqueurs du Challenge Benjamin(e)s vont assister le 22 décembre à la rencontre New-York contre Orlando et y rencontreront Evan FOURNIER. Enfin, les retombées du Kinder Basket Day sont positives et supérieures à l'an dernier, tant de la part des clubs que de la presse.

b. Nouvelles appellations des structures fédérales

Jean-Pierre SIUTAT propose de nouvelles appellations et noms de domaines des nouvelles structures Fédérales (Annexe 7).

7. Délégation à la Formation et à l'emploi

a. Point général

Christian AUGER informe les membres du Comité Directeur que la 1^{ère} réunion du Comité Stratégique de l'INFBB se déroulera le 7 janvier au matin juste avant le Séminaire d'Accompagnement des Dirigeants.

Il ajoute que l'organisation du Campus d'été 2017 a été confiée à la Ligue Régionale de Franche-Comté, et qu'il se déroulera donc à Belfort du 24 au 27 août. L'appel à candidature du campus 2018 sera lancé prochainement. Si plusieurs Ligues sont candidates, il sera possible d'attribuer à l'une d'elle l'organisation du Campus 2019.

Il précise que les campus nationaux sont organisés tous les ans à la fin du mois d'août du jeudi midi au dimanche midi et sont à destination des dirigeants des Ligues et Comités. Seront organisés des Campus décentralisés à l'automne à destination des dirigeants des clubs.

Il rappelle ensuite que les carrefours d'échanges sont confirmés pour le 1^{er} avril 2017. Il n'y aura pas de réunion des Secrétaires Généraux et Trésoriers en septembre 2017 étant donné que le Séminaire d'Accompagnement des Dirigeants à Troyes reprendra les mêmes sujets.

b. e-Marque V2 - Présentation de la mise en œuvre de la nouvelle version – Domaine formation

Thierry BALESTRIERE signale que la mise en production de l'e-marque V2 a pris du retard et communiquer sur un calendrier est prématuré. Un point sera fait en fin de semaine avec les différents acteurs. Cependant, la mise à jour de l'e-marque V1 aura bien lieu comme prévu au 1^{er} janvier.

c. Charte des officiels – Règles de financement des actions de formation aux Ligues et Comités

Stéphane KROEMER présente les principes d'attribution aux Territoires des aides financières issues de la Charte des Officiels et qui doivent être dédiées aux actions de formation des Officiels (Annexe 8).

Jean-Pierre SIUTAT précise que les sommes perçues par la Fédération seront versées aux Comités Départementaux. Il propose :

- de tester ce principe sur un an dans un 1^{er} temps
- de ne déclencher cette procédure que si la Fédération est certaine de percevoir les fonds
- de désengager les Ligues Régionales du processus initialement prévu.

Validation des trois propositions par le Comité Directeur

8. Délégation à la Jeunesse et aux Territoires

a. Point général

Catherine GISCOU fait un point général de la Délégation à la Jeunesse et aux Territoires (Annexe 9)

b. Validation des Ecoles Françaises de Minibasket

Agnès FAUCHARD propose de remettre le label « Ecole Française de Minibasket » au Checy Jeunesse Sportive et à l'US Valence. Elle présente également une liste de clubs dont elle souhaite renouveler le label (Annexe 10).

Validation des deux propositions par le Comité Directeur

9. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Procédure de traitement des réclamations

Stéphanie PIOGER propose que les réclamations ne soient plus gérées par la CFO mais par la Commission Fédérale des Compétitions. Le HNO traitera les réclamations des compétitions de haut niveau (PRO A / PROB / LFB / NM1).

Elle propose également d'inclure dans la procédure de réclamation d'urgence les finales LNB et LFB. Ces dispositions sont applicables dès cette saison.

Validation des deux propositions par le Comité Directeur

b. Modifications réglementaires

Nathalie LESDEMA propose des modifications réglementaires qui concernent le 3x3 (Annexe 11)

Validation des modifications réglementaires par le Comité Directeur
--

Elle rappelle également que les structures ont jusqu'au 31 décembre pour se porter candidates à l'organisation des Tournois Centraux.

10. Délégation aux Pratiques Sportives

a. Point général

Alain SALMON informe les membres du Comité que toutes les Commissions de la Délégation Compétitions & Pratiques Sportives se sont mises en place et ont commencé à travailler.

b. Compétitions inter-régionales

Alain SALMON rappelle que le championnat Inter Régional s'arrêtera à la fin de la saison. Nous sommes actuellement en préparation de la 2^{ème} phase des U15 et U18 élite, les poules sont en cours d'élaboration et le calendrier sera bientôt prêt.

Il rappelle également que, concernant les Trophées Coupe de France, les Ligues doivent fournir la liste des équipes qualifiées le plus vite possible.

Jean-Pierre SIUTAT ajoute qu'une réflexion est à conduire pour le devenir des compétitions inter-régionales l'année prochaine. Ce point sera abordé lors du Séminaire d'Accompagnement des Dirigeants de Troyes.

c. Application de la charte des officiels pour la saison 2015-2016 - Propositions de mise en œuvre des pénalités financières

Thierry BALESTRIERE fait un retour sur la Charte des Officiels (Annexe 12). Il précise que le calcul du 2 Novembre servira de référence : la Fédération devrait percevoir 158 000€ de produits liés aux amendes.

Il ajoute qu'une nouvelle notification va être transmise aux clubs après avoir transmis les informations aux Ligues et aux Comités. Ces derniers seront chargés de percevoir les amendes des clubs.

Jean-Pierre SIUTAT ajoute que la valeur du point a évolué : il était dans un premier temps à 1.5€, puis est passé à 1€ et est actuellement à 0.9€. Les Comités seront informés bien avant les clubs.

Thierry BALESTRIERE propose que les calculs soient présentés aux Ligues et Comités le 7 janvier et que dès le 9 janvier ils soient transmis aux clubs.

d. Indemnité des arbitres - Dispositions à prendre pour les structures en écart

Gérald NIVELON présente 4 situations particulières :

Le Comité Parisien prend en charge la partie du Pass Navigo qui n'est pas remboursée par l'employeur de l'Officiel : 50% du reste à charge à partir de 5 rencontres et 100% du reste à charge à partir de 10 rencontres.

Validation du Comité Directeur

Le Comité Départemental de la Loire sera un « site laboratoire ». Il est proposé au Comité d'adapter le montant des indemnités sur les catégories jeunes, tout en s'engageant à respecter le même coût global pour les clubs. Le Comité s'engage à fournir régulièrement une mesure comparative des charges pour les clubs. Cette expérimentation pourra servir de réflexion pour une évolution fédérale des montants d'indemnités.

Validation du Comité Directeur

La Ligue d'Aquitaine prendra en charge les frais autoroutiers avec un contrôle de la Ligue : les frais ne sont pris en charge que si le trajet défini par FBI l'indique et sur présentation de l'original du justificatif.

Validation du Comité Directeur

Concernant la Ligue des Alpes, une réunion sera organisée tout début janvier entre Gérald NIVELON et Joël GEYNET afin d'adopter une décision définitive pour cette fin de saison (la solution transitoire se termine normalement fin décembre 2016). Une décision sera prise lors du prochain Bureau Fédéral

11. Délégation au Haut Niveau

a. Point général

Philippe LEGNAME fait un point sur la Délégation Haut Niveau (Annexe 13).

b. Séminaire LFB

Il fait ensuite un bilan du Séminaire LFB qui s'est déroulé mardi 13 décembre à la Fédération : 9 clubs étaient représentés et 3 absents. Jean-Pierre SIUTAT, Patrick BEESLEY et les Directeurs de Pôles étaient également présents.

Les décisions suivantes ont été prises

- Mise en place de l'arbitrage à trois dès la saison 2017/2018
- Installation du système Keemotions dans toutes les salles LFB. Une aide financière de la Fédération est prévue afin d'aider les clubs à mettre le dispositif en place
- Création de 3 Pré-Opens la semaine précédant l'Open LFB
- Maintien de l'organisation de l'Open LFB sur Paris

D'autres innovations ont été envisagées :

- Participation de la LFB à la remise des trophées LNB. Alain BERAL a donné son accord dès 2017 si possible
- Proposition de suppression du nombre de mutés en U18
- Souhait de passer d'U20 à U21

- Nouveaux critères d'attribution pour la péréquation pour les Centres de Formation

12. Séminaire Comité Directeur

a. Plénière d'ouverture

Jean-Pierre SIUTAT fait un rappel de la Commande Politique pour l'olympiade 2012-2016 puis de celle pour 2016-2020 (Annexe 14).

Il fait part des propositions du CCN pour la gouvernance territoriale (Annexe 15).

Il expose ensuite un tableau récapitulatif des compétences et missions, établi par le CCN (Annexe 16).

Enfin, il explique le Fond d'Aide à la Réforme Territoriale (Annexe 17).

Les participants sont ensuite divisés en groupes de travail.

b. Conclusion

Les participants sont ensuite regroupés et les décisions suivantes sont actées :

Organisation territoriale :

- Organisation régionale :
- Une seule Ligue Régionale par région administrative.
- Faculté de disposer d'installations opérationnelles de proximité sous conditions (antenne)

• Validation du Comité Directeur

Représentations dans la gouvernance :

- Place des élus des Comités Départementaux dans les Ligues régionales :
 - A l'instar des pratiques de la fédération, invitation des Présidents des Comités Départementaux avec voix consultatives,
 - Un Président de Comité Départemental, peut, s'il le souhaite, se présenter et être élu membre du Comité Directeur de la Ligue Régionale,
 - Création d'un Conseil des Présidents (le Président de la LR et les Présidents des CD) dans chaque Ligue Régionale.
- Place des élus des Ligues Régionales dans les Comités Départementaux :
 - Invitation du Président de la Ligue Régionale avec voix consultative,
 - Le Président de la LR peut se faire représenter par un membre désigné par le Comité Directeur de la Ligue Régionale.
- Représentation territoriale dans les Ligues Régionales :
 - Le Comité Directeur de la Ligue Régionale devra être composé d'au moins un membre élu licencié au sein de chaque territoire géré par les Comités Départementaux de la région.

Validation du Comité Directeur à la majorité (une abstention)
--

Mode de scrutin :

- Pour toutes les Ligues Régionales et tous les Comités Départementaux :
 - Après un long débat, il est proposé le scrutin uninominal pour les deux instances.

• Validation du Comité Directeur

Répartition des compétences :

Toutes les compétences territoriales ont été réparties entre les niveaux régional et départemental afin d'éviter les doublons et pour un meilleur service aux clubs. Citons, à titre d'exemple :

- Instances disciplinaires :
 - Une seule Commission de discipline dans chaque Ligue Régionale compétente pour traiter l'ensemble des dossiers du territoire régional.

- Formation :
Un Institut Régional de Formation du Basket-Ball dans chaque Ligue Régionale

• Validation du Comité Directeur

Harmonisation financière :

Après un travail en ateliers, il a été proposé d'appliquer les 6 principes suivants :

- 1) Gel des grosses dépenses sauf accord de la FFBB (ex. immobilier, recrutement),
- 2) Réalisation d'un audit budgétaire des Ligues Régionales, échéance : Assemblées Générales 2017,
- 3) Elaboration d'un budget prévisionnel de chaque future Ligue Régionale sur la base du maintien des aides actuelles et de la contribution globale des clubs (projection 2020-2021),
- 4) Elaboration d'un plan d'harmonisation des dispositions financières et d'un échéancier de mise en œuvre,
- 5) Elaboration d'un plan de communication à destination des clubs,
- 6) Organisation de la gestion des flux financiers entre les actuelles Ligues Régionales en amont de la fusion.

Validation du Comité Directeur

Organisation opérationnelle :

- Professionnalisation des Ligues Régionales (aide au financement dégressif *via* le FART sous conditions) ; recrutement simultané :
 - D'un Directeur Territorial,
 - D'un Conseiller (ou Cadre) Technique des Officiels.

Validation du Comité Directeur

Prochaine réunion du Comité Directeur les 3 et 4 mars 2017